



Pourquoi ne pas interdire tout simplement la fabrication et la vente de tabac ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 13 février 2013

Pourquoi ne pas interdire tout simplement la fabrication et la vente de tabac ?

Il y a toute une hypocrisie et surtout beaucoup d'intérêts pour l'État et tous ceux qui font du bruit autour du tabac.

Réponse :

Une part importante des 13.5 millions de fumeurs vit sous l'emprise permanente de la dépendance qu'ils ont développée à l'égard de ce poison qui entraîne une addiction égale à celle des drogues les plus puissantes. En interdire brutalement la vente déboucherait donc sur une erreur stratégique dont les conséquences se rapprocheraient de celles de la prohibition des années 1920 aux États-Unis.

Deux hypothèses semblent plus cohérentes

1. La vente effectuée uniquement en pharmacie et accompagnée des conseils médicaux que savent parfaitement donner les pharmaciens. L'Islande s'est engagée dans cette direction.
2. La fin programmée du tabac comme a su le décréter la Finlande pour 2040 ou la Nouvelle Zélande pour 2025. Des propositions répétées citent 2030 pour la France. DNF soutient ces propositions.

Dans cette deuxième hypothèse, la prohibition est remplacée par la mise en place progressive de la dénormalisation du tabac . Il s'agit essentiellement de supprimer toute forme de publicité ou de propagande en faveur du tabac, notamment

- en imposant des emballages neutres,
- en retirant de la vue les paquets de cigarettes et de cigares qui ornent les murs des débits de tabac,
- en veillant à ce que la représentation de personnages en train de fumer dans les films et dans les séries corresponde à une image de la réalité quotidienne et diminue progressivement,
- en réprimant fermement les délits de publicité interdite dans la presse, sur Internet et dans les affichages urbains.

Parallèlement, l'extension des espaces protégés concernera tous les lieux extérieurs dans lesquels il est nécessaire de devoir rester immobile pendant un certain temps tels les stades, les terrasses de cafés et d'appartements, les files d'attentes, les plages. Elle devrait également s'appliquer aux lieux d'intérieur dans lesquels se trouvent des enfants tels les automobiles.

Dans tous ces domaines, la France a longtemps été un précurseur dans le discours gouvernemental et dans les textes législatifs, mais a également toujours oublié de traduire ces belles idées en réalités sur le terrain. Les rares associations sans but lucratif qui, comme DNF, tentent de mettre la réalité en harmonie avec la loi et l'esprit de la loi ne disposent malheureusement que de moyens insignifiants, comme elles disposent de beaucoup de sympathisants mais de très rares [adhérents](#).